

ECHOS DE LA FÉDÉ

Magazine de la Fédération du BTP 13

LA FÉDÉ AGIT

Réponses concrètes
au "Grenelle"



Déchets de peinture



Baticup Méditerranée

LA FÉDÉ INFORME

Et manger ?

2 jours pour tout savoir



Trud'hommes

Vous l'ignoriez ?



Les Coulisses du BTP



N°4 - NOVEMBRE-DÉCEMBRE 2008 - BIMESTRIEL



édito

Déterminé !



La crise financière venue des Etats-Unis produit des ondes de choc sur les économies du monde entier. Pour l'instant, aucune puissance, quelle qu'elle soit, n'arrive à les enrayer.

Il suffit de voir le comportement des bourses mondiales, les faiblesses de pans entiers de secteurs industriels ou les défaillances de très grandes entreprises.

Au milieu de tout ceci, les analystes sont désorientés. Ils n'ont plus

ni repères ni bases.

Ils nous laissent dans une incertitude qui laisse augurer des lendemains difficiles.

Même si les besoins en logements existent, même si L'Etat et les collectivités locales et territoriales jouent leur rôle d'investisseurs publics, même si les travaux d'amélioration-entretien et les mesures du Grenelle doivent permettre d'éviter le pire dans le secteur du BTP, même si notre département résiste mieux que d'autres à la crise, nos entreprises souffrent et doivent se préparer à des lendemains difficiles.

Dans un tel contexte, la Fédération du BTP 13 est plus que jamais agissante.

Elle prend à bras le corps la mesure de toutes ces difficultés et se dote des moyens nécessaires pour épauler les entreprises, apporter des mesures d'accompagnement et de soutien, sensibiliser la puissance publique, solliciter la mise en place de mesures dérogatoires spécifiques.

Toutes nos forces, nous les mettons en action avec une détermination sans faille. Elle se situe au cœur de notre mission pour le bien de chacune des entreprises. ■

René Nostriano

Président de la Fédération

sommaire

Les rendez-vous de la Fédé

..... p 2-3

- La parole à Bernard Gamel
- Agenda

La Fédé agit

..... p 4-5

- Ensemble, cernons la crise !
- De l'oxygène
- Salon dans le Sud
- Bâtir avec l'environnement
- Fissures béton
- Prix de la performance

La Fédé informe

..... p 6-7

- Maladie
- Les indicateurs à surveiller
- Un an en chiffres !
- FAFSAB / FAFCEA
- Aidez vos salariés

Détente

..... p 7-8

- Le Saviez-vous ?
- Sudoku
- Mot caché
- Résultats Sudoku du mois de septembre

Magazine bimestriel édité par la Fédération du Bâtiment et des Travaux Publics des Bouches-du-Rhône

344, bd Michelet - 13009 Marseille - Tél : 04 91 23 26 23 - Fax : 04 91 77 17 23 - www.btp13.com

Directeur de la Publication : Philippe MEIFFREN • Directeur de la Rédaction : Julie VERRIERE • Comité de lecture du numéro : Sauveur CAVATAIO - Christian VIVES APY • Rédaction : Joëlle ARNALDI - Sophie CREMIEUX - Christophe DO - Ariane DUPUCH - Philippe GRIMALDI - Brigitte DUKAN - Candice SIMON - Annie ZEVACO • Réalisation : www.inapolegraphique.com

Illustrations et photos : Fotolia - Fédération du BTP 13 - FFB
Tirage : 2750 exemplaires - Imprimé sur papier écolabellisé



Le 22 janvier, vous êtes avec nous ! nous serons tous ensemble !

Le 22 janvier 2009 à 18h30, René Nostriano, Président de la Fédération du BTP 13, présentera ses vœux aux personnalités du département, aux artisans et entrepreneurs de la FBTP 13 et à l'ensemble des partenaires et acteurs de la Profession puisque ces vœux se dérouleront au cœur du salon BATIMED, date de la nocturne. Rendez-vous pris donc le jeudi 22 janvier hall 3 du Parc Chanot à Marseille !



la parole à...

Bernard GAMEL

Directeur régional de la Banque de France

Intervenant après un cycle exceptionnellement soutenu de croissance mondiale de 2002 à 2007, l'économie a amorcé depuis l'été une phase de ralentissement dont les effets ont été amplifiés au travers d'une crise financière majeure.

Les éléments recueillis par la Banque de France depuis la rentrée de septembre traduisent une évolution également moins favorable de la conjoncture régionale :

- Dans l'industrie, l'opinion des entreprises sur l'état des carnets de commandes, jusqu'alors jugés bien étoffés, se dégrade peu à peu, notamment dans la métallurgie, les produits minéraux ou les composants électroniques. En revanche, la situation apparaît meilleure dans la construction aéronautique et les équipements mécaniques, où les plans de charge associés à des cycles longs de fabrication maintiennent l'activité à haut niveau.
- Le compartiment des services, en croissance régulière ces derniers trimestres, fait désormais état d'évolutions plus contrastées : activité plus hésitante dans l'intérim, les transports ou l'hôtellerie, mais toujours soutenue dans l'ingénierie informatique et le nettoyage.
- Enfin, après avoir affiché les plus fortes progressions pendant plusieurs années consécutives, qui ont conduit à l'apparition de fortes tensions - prix des matériaux, difficultés de recrutements - l'activité du BTP s'oriente à la baisse depuis le troisième trimestre 2008 : mises en chantier, transactions dans l'immobilier, grands travaux publics régionaux ; l'évolution de ces indicateurs donne à penser que l'exercice 2009 sera moins favorable.

Pour faire face à ce contexte plus difficile, l'économie de la région PACA peut s'appuyer à court terme sur les dispositifs mis en place par les pouvoirs publics en faveur notamment des PME. C'est à ce titre que la Banque de France assure le rôle de médiateur départemental du crédit. A plus long terme, PACA dispose d'atouts structurels et de projets porteurs pour pérenniser son avenir économique, en particulier grâce à l'implantation d'ITER à Cadarache, à sa façade maritime et au développement des infrastructures portuaires et logistiques. ■

agenda

- ➔ **1^{er} décembre**
Commission de la délégation territoriale de la FBTP 13 du pays d'Arles
- ➔ **5 décembre**
Formation "gestion du personnel"
Réunion de la Chambre Syndicale Charpente, Menuiserie, Parquet
- ➔ **11 décembre**
Assemblée générale du Syndicat Génie climatique, Couverture, Plomberie – Election du Président
- ➔ **17 décembre**
Commission de la délégation territoriale de la FBTP 13 du pays d'Aix
- ➔ **19 décembre**
Réunion du Syndicat de l'Étanchéité

- ➔ **21, 22 & 23 janvier**
Salon BATIMED
- ➔ **22 janvier**
Bureau du SMTP à BATIMED
Assemblée Générale extraordinaire de la Fédération du BTP 13 à BATIMED
Vœux de la Fédération du BTP 13 à BATIMED
- ➔ **29, 30 & 31 janvier**
METIERAMA
- ➔ **5 février**
Bureau de la FBTP 13
- ➔ **13 février**
Formation "rappel et perfectionnement paye"
- ➔ **19 février**
Forum Emploi en Arles

Pour plus d'infos sur les horaires et les lieux de ces grands rendez-vous, contactez Joëlle Arnaldi au 04 91 23 26 41 ou sur arnaldij@d13.ffbatiment.fr



La Baticup Méditerranée 2009 déménagement !

La Baticup Méditerranée vous donne rendez-vous le 12 et 13 septembre 2009. Cette 5^{ème} édition aura pour cadre le Vieux Port de Marseille puisque cette année ce sera la Société Nautique de Marseille qui en sera l'organisateur sportif. Un changement donc de lieu mais une continuité d'esprit et d'ambiance ! ■

Contact Annie Zevaco
04 91 23 26 43 ou
zevacoa@d13.ffbatiment.fr.



Message au Top

Top Industrie se déroulait les 13 et 14 novembre dernier. La Fédération du BTP 13, co-organisatrice de l'évènement aux côtés de la CCIMP y représentait le Bâtiment et les Travaux Publics. Elle a passé le message de la Profession à plus de 500 lycéens et collégiens et communiqué sur ses emplois, ses métiers, ses innovations, ses défis.

A ses côtés les entreprises Technis Colorglass et Enphis ont exposé leurs produits, expliqué aux jeunes leurs savoir-faire et témoigné de leur passion au service de la construction durable. Merci à eux. ■

Le BTP, un poids lourd à Météorama

Dans le hall 3 du parc Chanot, le pôle Bâtiment et Travaux Publics occupera plus de 500 m² où seront présentés tous les métiers du secteur. Les 29, 30 et 31 janvier prochains ce pôle sera le théâtre de la démonstration du savoir-faire et de la passion des apprentis, formateurs et entrepreneurs du BTP du département. Associée à l'organisation de Météorama depuis l'origine, la Fédération du BTP13 est le chef d'orchestre du pôle BTP. Autour d'elle, 75 personnes réunies pour témoigner, informer, sensibiliser, orienter et conseiller les jeunes visiteurs et leurs parents. ■

LOBBY

Ensemble, cernons la crise !

Pour permettre aux PME et TPE de faire face à la crise de l'économie actuelle, le gouvernement a mis en place un plan de soutien spécifique. Ce plan a été présenté le 20 novembre à la Fédération du BTP 13 à de nombreuses entreprises. 3 grandes mesures vous concernent :

1. Garantir l'accès des PME et TPE au crédit. Il est essentiel que les entreprises trouvent auprès des banques les concours nécessaires à la poursuite de leur activité. Pour garantir ces concours, le gouvernement a débloqué une enveloppe de 22 mds€, dont 5 mds€ pour OSEO dont la mission est d'accorder des garanties, des fonds de trésorerie, et des cofinancements d'investissements (OSEO - N° Azur 0 810 00 12 10). Le gouvernement a aussi engagé une négociation avec les assureurs crédits (indispensable...) et accélère le remboursement du crédit impôt recherche.

2. Mobiliser les services de l'Etat et la Banque de France pour résoudre les difficultés. Soit difficultés financières pour le règlement des charges fiscales et sociales par exemple. Dans ce cas, saisir la Commission des Chefs des Services Financiers placée sous l'autorité du TPG au 04 91 17 97 40. Soit difficultés pour l'obtention d'un crédit ou d'une garantie financière. Dans ce cas, s'adresser au médiateur du crédit (le Directeur de la Banque de France pour le plan local) au N° Azur 0 810 00 12 10 ou sur le site Internet : www.mediateurducredit.fr.



3. Soutenir l'investissement par exonération immédiate et totale de la Taxe Professionnelle sur les nouveaux investissements réalisés entre le 23/10/08 et le 31/12/09 et avec la création, avant la fin de l'année, d'un fonds d'investissement national géré par la Caisse des Dépôts et Consignations. L'Etat injectera 175 mds€ dans l'économie au cours des 3 prochaines années.

La Fédération du BTP 13 peut vous aider à mettre en œuvre toute action s'inscrivant dans ce plan et vous adresser le détail du plan de soutien à l'économie et du plan en faveur des PME et TPE. ■ Contact 04 91 23 26 41 ou arnaldij@d13.ffbatiment.fr.

De l'oxygène pour les entreprises...

Il existe au moins deux mesures simples qui seraient de nature à donner un peu d'oxygène aux entreprises du BTP et notamment aux PME et TPE.

D'abord doubler, voire tripler les avances sur marché et les faire passer de 5% à 10% et même 15%. Ceci n'a rien d'utopique. Au contraire et rien ne s'y oppose. C'est même une mesure qui

vient d'être prise par le Conseil régional de Bourgogne.

Ensuite faire respecter scrupuleusement les délais de paiements des marchés publics et mieux, les faire descendre en dessous du seuil réglementaire.

Ces mesures, la Fédération de BTP 13 vient d'en demander la mise en œuvre à l'ensemble des

collectivités du département. Elle a également sollicité le Préfet afin qu'il réunisse le Comité départemental de Suivi de la Commande Publique pour faire un état des projets en cours et à venir.

Il est en effet essentiel de donner la plus grande visibilité possible sur le marché des douze prochains mois. ■

Le BTP fait salon dans le Sud !

A vos agendas ! BATIMED, le nouveau salon dédié aux professionnels de la filière construction, se tiendra les 21, 22 et 23 janvier 2009, dans les halls 1 et 3 du Parc Chanot de Marseille. Avec 350 exposants et 15 000 visiteurs, réunis sur 20 000 m² d'exposition couverts, BATIMED a pour vocation de doter la région PACA d'un salon professionnel du BTP à sa dimension. Fabricants, industriels, importateurs, distributeurs et prestataires de services seront répartis en cinq secteurs d'activité (Gros

œuvre - Second œuvre - Sanitaire/Chauffage/Electricité - Gros matériel/Equipement de chantier - Services/Partenaires). Pendant ces trois jours, ils présenteront leurs innovations, produits et solutions techniques en matière de nouveaux modes constructifs aux professionnels de la construction du Sud de la France et de la Méditerranée.

Ainsi, artisans, PME, maîtres d'ouvrage, maîtres d'œuvre, prescripteurs, entrepreneurs, tous les acteurs de la filière sont concer-



nés par le Salon BATIMED, un événement qui se veut fédérateur et résolument professionnel. Cette nouvelle formule permettra, tous les deux ans, de rassembler les acteurs du BTP pour participer à un rendez-vous d'affaires, échanger autour des problématiques du secteur, tout en profitant d'un événement convivial. La Fédération du BTP 13 sera naturellement partenaire officiel, et vous donne rendez-vous en janvier prochain sur BATIMED-Hall 3. ■ Plus d'infos sur www.batimed.eu



DÉVELOPPEMENT DURABLE

Bâtir avec l'environnement ... le Kit qu'il vous faut

Une énergie de plus en plus chère... des clients de plus en plus exigeants quant à leur confort... et de plus en plus rigoureux quant à leur budget de travaux... le marché de la rénovation énergétique est un marché à forte croissance et valeur ajoutée.

La Fédération Française du Bâtiment, consciente de l'intérêt de ces nouveaux développements d'activité pour les artisans et les entrepreneurs du bâtiment, a conçu un kit Bâtir avec l'environnement.

A l'intérieur de ce kit, tout ce dont un entrepreneur ou un ar-

tisan a besoin pour s'engager dans la construction durable.

- Une charte d'adhésion aux principes de la construction durable
- Un inventaire des pistes d'actions et de propositions par corps d'état
- Un dépliant de présentation à donner à ses clients
- Un description des formations FEEBat à suivre pour améliorer ses compétences
Une bibliothèque des documents utiles
- Affiches, logos adhésifs etc



Bâtir avec l'environnement : un engagement des entrepreneurs et artisans de la FFB ! ■

1000 kits sont à votre disposition gratuitement à la FBTP13. Pour en obtenir un, contactez *Brigitte Dukan* 04 91 23 26 42 ou dukanb@d13.ffbatiment.fr.

Fissures Béton, une affaire à suivre



Voilà un problème récurrent... et qui coûte cher aux entreprises de gros œuvre !

On assiste souvent à des renvois de responsabilité entre fabricants et entreprises, mais les causes, en l'état actuel des connaissances, restent difficiles à identifier voire impossibles.

Une approche statistique peut être un véritable outil informatif, c'est pourquoi le Syndicat de la Maçonnerie et des TP a lancé en collaboration avec le Syndicat National du Béton Prêt à l'Emploi une enquête couvrant un nombre significatif de chantiers

réalisés dans les Bouches-du-Rhône (avec apparition ou non de fissures). Ces retours d'enquêtes sont en cours d'exploitation par un comité pluridisciplinaire (experts béton - statisticiens - entrepreneurs...).

Les premiers résultats devraient être communiqués au cours du 1^{er} semestre 2009. A suivre de près... ■

Pour en savoir plus contactez *Annie Zevaco* au 04 91 23 26 43 ou zevaco@d13.ffbatiment.fr

Un prix à la hauteur de leur performance



Jolisol - Aménagement intérieur ; **Energétique Sanitaire** - Génie climatique Plomberie ; **EGE Noël Béranger** - Equipement électrique ; **SGF Etanchéité** - Etanchéité ; **Jean Morel & Associés** - Charpente Menuiserie ; **SO ME PRO** - Métallerie Miroiterie ; **MEDIANE** - Gros œuvre ; **CALVIN Frères** - Travaux publics ; **MATRAD** - Gros œuvre mention spéciale...

vous connaissez ces PME et TPE, elles sont vos partenaires, elles sont les acteurs de votre ville, de votre environnement, de votre quotidien. Mais elles sont plus encore ! Lauréates des Prix de la Performance 2008, ces 9 entreprises sont économiquement performantes tout en ayant véritablement le souci de leurs équipes, en veillant à leur sécurité, en transmettant aux jeunes

leur savoir-faire.

Pour mettre à l'honneur ces représentants irréprochables de la Profession, pour récompenser la passion, la rigueur, la réussite et le souci des aspects humains, la Fédération du BTP 13 a créée ces " Prix de la Performance " en 2007. Pour la deuxième année consécutive ils récompensent une entreprise dans chacune de nos branches professionnelles, des lauréats départagés sur la base de 8 critères, 4 financiers et 4 humains. PME et TPE du BTP, ces prix sont les vôtres, en 2009 participez ! ■

Informations auprès de *Julie Verrière* 04 91 23 26 14 ou verrierej@d13.ffbatiment.fr

Election et hommage

27 novembre : Patrick Tezaris a été élu par ses pairs à la présidence du Syndicat de l'Aménagement Peinture Finitions des Bouches-du-Rhône. Il succède à Michel Marakas. Patrick Tezaris dirige l'entreprise de peinture RER à Marseille qui compte une vingtaine de salariés. A 52 ans, il a déjà une longue carrière syndicale. Membre du Conseil d'Administration du syndicat depuis 12 ans, membre du Bureau de la Fédération du BTP 13, il est aussi Conseiller d'Enseignement Technologique. Le 27 novembre se déroulaient aussi les obsèques de Robert Ventre, président de ce même syndicat jusqu'en 2001. Un émouvant hommage lui fut rendu par tous les membres du syndicat réunis en Assemblée Générale. ■

NATURE PEINTURE en route



L'opération a démarré le 28 octobre dernier. NATURE PEINTURE permet à toute entreprise de peinture de bénéficier de tarifs réduits pour la collecte et le traitement de ses déchets. NATURE PEINTURE est une opération pérenne qui s'adresse à tous : adhérents ou non à la Fédération du BTP. ■
Contact *Danièle Benichou* 04 91 23 26 20 ou benichoud@d13.ffbatiment.fr

6 décembre : Sainte Luce



En 2008, fêter la sainte patronne de la corporation : ringard ou terriblement branché ? La réponse est à demander aux 150 invités, installateurs, représentants de la Fédération Française de Génie Electrique Energétique, du CONSUEL et fournisseurs de la filière électrique qui répondent présents chaque mois de décembre. Cette année "ambiance jazzy" à la Villa Massalia à Marseille. ■
Contact : CSEE13 04 91 23 26 20.

Maladie : un contrôle qui fait école

On le sait, en contre partie de son obligation de compléter les indemnités journalières de Sécurité Sociale versées à un salarié malade, l'employeur a la faculté conventionnelle de le faire contre visiter par un médecin de son choix. Le résultat de l'exercice est que si lors du contrôle le salarié est absent de son domicile en dehors des heures de sortie de la Sécurité Sociale ou si le médecin

contrôleur l'estime non malade, l'employeur peut suspendre le complément aux indemnités journalières de Sécurité Sociale qu'il lui verse. Jusqu'à présent cette contre visite employeur était parallèle aux éventuels contrôles exercés par la Sécurité Sociale. Comme toutes parallèles les 2 actions avaient peu de chance de se rencontrer... Jusqu'à présent... En effet, à titre expérimental, six

caisses du Régime Général (aucune des Bouches-du-Rhône) sont autorisées à suspendre les indemnités journalières dès qu'elles auront été informées d'un contrôle patronal ayant conclu à l'aptitude du salarié.

Rendez vous au 30 juin 2009, date d'évaluation du système, pour savoir s'il sera étendu à tout le territoire en 2010. ■

Gestion d'entreprise : Les indicateurs à surveiller

Gérer c'est prévoir, prévoir c'est anticiper et anticiper c'est souvent prendre de l'avance sur la concurrence. Si ces principes de gestion sont à respecter "en temps normal" ils s'imposent a fortiori lorsque le marché est en tension.

Les indicateurs issus de la comptabilité sont nombreux, mais quatre sont essentiels pour prévenir les difficultés, assurer la rentabilité, et permettre à l'entreprise visibilité et sécurité.

Ce sont :

- Le volume d'activité, qui mesure la visibilité de l'exploitation.
- Le taux de marge, qui reflète la performance.
- Les délais de paiement.
- Le niveau de trésorerie qui traduira la solvabilité.

La mise en place d'un tableau de bord fiable permettra un suivi et un contrôle permanent de ces indicateurs pour éviter les dérapages, finir dans le fossé ou être en panne sèche.

Pour éviter tout dérapage... la mise en place d'un plan de trésorerie est indispensable. Celui-ci sera :

- Etabli au mois le mois, il est corrigé chaque mois, en fonction des réalisations effectives.
- Il prévoit les décaissements, les encaissements et les disponibilités. Il permet donc de prévoir les échéances à couvrir et les disponibilités correspondantes. ■

	Indicateur	A quoi sert-il ?	Quand ? déclenche-t-il l'alerte	Vos repères	Les facteurs de risque
Solvabilité	Carnet de commandes	Il mesure la visibilité de l'exploitation. C'est l'indicateur stratégique pour assurer la pérennité de l'entreprise.	Lorsqu'il se dégarmit de façon persistante, l'entreprise est en danger. Elle doit pouvoir développer une action commerciale au risque de devoir réduire ses moyens de production.	4 mois	<ul style="list-style-type: none"> • Baisse du nbre de RDV clients • Baisse du nbre de devis • Baisse du nbre de signatures sur devis • Perte de compétitivité (comparaison avec la concurrence) • Baisse de satisfaction des clients • Pertes de clients importants • Dérive mono-client/mono-produit
Paiements	Taux de marge brute = EBE(1)/CA	Il mesure la performance économique de l'entreprise	Lorsqu'il devient inférieur au référent du secteur, l'entreprise peut être en danger.	En % du CA (BTP) > 4 % (2) (à calculer si possible tous les 3 mois)	Augmentation anormale des : - coûts d'achat des matériaux, fournitures et services extérieurs ; - charges de personnel
Performance	Délais de paiement clients fournisseurs	Ils indiquent les durées moyennes du crédit que vous accordez à vos clients et du crédit obtenu de vos fournisseurs	Lorsque le délai client devient trop long, les créances risquent de devenir irrécouvrables et/ou si le délai fournisseurs se raccourcit, l'entreprise risque d'être étranglée au niveau de la trésorerie.	<p>Marché public (3) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 30j / marchés de l'Etat • 45 j / collectivités territoriales • 50j / hôpitaux et services santé <p>Entreprises : Délai contractuel, à défaut délai supplétif de 30j A compter du 1^{er} janv. 09 : 60j à dater de l'émission de la facture ou 45j fin de mois</p> <p>Particuliers : Acompte à la commande et au comptant Penser à la garantie de paiement</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Allongement des délais de règlement clients • Augmentation des délais de facturation et insuffisance de relance clients • Augmentation du nombre de réclamations et de litiges clients • Retour d'impayés • Diminution des délais de paiement fournisseurs • Augmentation des litiges fournisseurs • Refus de livraison des fournisseurs.
Activité	Trésorerie (Disponibilités)	Il indique les sommes disponibles pour honorer les dettes exigibles.	Lorsqu'elle est négative de façon persistante, l'entreprise est en état de cessation de paiement.	> 0	<ul style="list-style-type: none"> • Recours systématique à l'escompte et aux concours bancaires • Augmentation des lignes de crédit.

(1) Excédent brut d'exploitation : 4e soldé du Tableau des soldes intermédiaires de gestion. (2) Pour les entreprises dont le dirigeant est salarié. Dans les autres cas, l'EBE retenu doit prendre en compte l'évaluation de la rémunération de l'exploitant. (3) Délai réglementaire obligatoire en marché public. Art 98 CMP modifié par le décret du 28 Avril 2008.

Ancienneté

RTT pas d'amalgame

La cour de cassation vient de rappeler le 24 octobre dernier que les jours de récupérations acquis par le salarié au titre d'un accord de Réduction du Temps de Travail (ou jours de RTT) représentent la contre partie d'heures de travail qu'il a exécutées en sus de l'horaire convenu. En conséquence ces jours n'ont ni le même objet ni la même cause que les jours de congés d'ancienneté auquel il a droit en plus de ses congés légaux annuels. Les uns ne peuvent remplacer ou se substituer aux autres. ■



Retraite ou pas, même tarif

La clause de non concurrence qui figure parfois dans les contrats de travail doit, on le sait, faire l'objet d'une contre partie financière déterminée par les parties, sous le contrôle éventuel d'un juge. Elle n'est pas due si au moment de la rupture, l'employeur renonce à la faire jouer.

Dans le cas contraire elle est due quel que soit le motif de la rupture, y compris en cas de départ à la retraite. Seule solution pour ne pas avoir à la verser : libérer le salarié de son obligation de non concurrence. ■

Soyez MAC !

Les entreprises qui accueillent des apprentis en BP et BAC PRO doivent avoir un MAC (Maître d'Apprentissage Confirmé) comme tuteur depuis la rentrée 2008 (Obligation pour tous les diplômés à compter du 1/07/2011).

Suite aux accords étendus du 5/05/2008 une indemnité de fonction de 200€ devra être versée aux titulaires de ce titre. ■

Contact Ariane Dupuch ou : perchicot-dupucha@d13.fbatiment.fr



Service insertion... Un an en chiffres !

En novembre 2007, la Fédération BTP 13 proposait un nouveau service lié à l'emploi et à l'insertion suite à la convention signée avec le Conseil Général des Bouches-du-Rhône.

Un an plus tard ...

- 2 forums emploi 100 % BTP ont été réalisés,
- plus de 300 demandeurs d'emploi informés et sensibilisés à nos métiers,
- 700 demandeurs d'emploi reçus en entretien par les adhérents à la recherche de candidats,
- plus de 300 offres de postes recensées,
- 63 candidats embauchés par les

entreprises adhérentes de la Fédération du BTP 13...

... une action au quotidien pour anticiper et aplanir vos difficultés de recrutement.

Mais cela ne s'arrête pas là !

Les échanges réguliers entre ce nouveau service et les chefs d'entreprise font ressortir des besoins en formations sur certains métiers. Ainsi trois formations vont voir le jour début 2009 pour répondre aux besoins exprimés.

Dans le Bâtiment :

Menuisier bois et maçon

Dans les Travaux Publics :

Monteur réseau



À l'issue de ces formations, les candidats seront prêts à intégrer vos équipes, alors, adhérents de la FBTP 13, n'hésitez pas à nous demander le contenu de ces formations pour l'apprécier ou le modifier et surtout à nous appeler si vous souhaitez embaucher ! ■

Contact *Sophie Cremieux*

04 91 23 26 28 ou

cremieux@d13.ffbatiment.fr

La formation pour vous, chez nous !

La Fédération représente le Fafsab et le Fafcea dans le département. Sa mission de correspondant local consiste à conseiller et accompagner les entreprises relevant de ces régimes (- de 10 salariés et artisans) dans leurs actions de formation et le montage de dos-

sier de prise en charge financière. À ce titre il est important de se rapprocher de la FBTP 13 pour toute demande de dossier. ■

Contact *Ariane Dupuch*

04 91 23 26 25 ou sur

perchicot-dupucha@d13.ffbatiment.fr

FAFSAB : Fonds d'Assurance Formation des Salariés de l'Artisanat du BTP

FAFCEA : Fonds d'Assurance Formation des Chefs d'Entreprise Artisanale.

Aidez vos salariés

En 2008, si votre effectif était de 20 salariés et plus, vous devrez verser le 31 décembre prochain au plus tard, votre "Participation des Employeurs à l'Effort de Construction" (1% Logement) mais vous pourrez choisir l'organisme de collecte que vous souhaitez. Le SALF est le collecteur spécifique du BTP et offre à vos salariés un large ensemble de services : le prêt PASS FONCIER pour aider à l'accession, le prêt complémentaire ACCESSION au taux de 1,5 % pour les primo-acquéreurs ou en mobilité professionnelle, l'aide LOCA-PASS, qui

assure gratuitement le paiement du dépôt de garantie pour vos salariés entrant dans une nouvelle location, et qui garantit leur loyer durant 18 mois, l'aide MOBILPASS, une subvention qui couvre une partie des charges liées à la mobilité professionnelle de vos salariés, le CIL-PASS ASSISTANCE, une aide individualisée pour les salariés en difficulté dans leur parcours résidentiel, à la suite d'un événement imprévu, le prêt REALAIS au taux de 1% hors assurance, pour les salariés en mobilité professionnelle, des réservations de logements pour vos salariés sur



un parc locatif social étendu...

Par votre contribution, vous aidez vos salariés à faire face à leurs besoins en matière de logement. Le SALF est un service supplémentaire de votre fédération, qui défend votre profession et vous permet de développer une politique sociale dans votre entreprise. ■

Contact *Brigitte Dukan*

04 91 23 26 42 ou

dukanb@d13.ffbatiment.fr

Ce qu'il fallait VRAIMENT lire ...

Parmi les 20 circulaires que la FBTP 13 vous a adressées depuis septembre 2008 :

- Circulaire Formation 2008/21 sur les assiettes forfaitaires 2008
- Circulaire Marchés 2008/19 sur l'obligation d'une assurance décennale
- Circulaire Marchés 2008/21 sur la révision des prix pour les marchés publics
- Circulaire Marchés 2008/22 sur la garantie de paiement pour les marchés privés
- Circulaire Social 2008/51 sur les salaires minimaux des ouvriers du bâtiment des Bouches-du-Rhône
- Circulaire Social 2008/54 & 55 sur le temps de travail, la convention de forfait et annualisation
- Circulaire Social 2008/56 & 57 sur la période d'essai et la rupture conventionnelle d'un CDI

Et dans les 3 derniers numéros de Bâtiment Actualité alors ?

- Bâtiment Actualité n° 16 du 30 septembre 2008 – Accidents du travail : comment réagir ?
- Bâtiment Actualité n° 17 du 14 octobre 2008 – Formations obligatoires des conducteurs de véhicules : les mesures à prendre en attendant la modification du dispositif réglementaire
- Bâtiment Actualité n° 19 du 12 novembre 2008 – L'ABC de la TVA à 5.5 %



Retrouvez ces circulaires sur www.btp13.com

Espace adhérents rubrique Circulaires

Détente

Le saviez-vous ?

Recyclage

Dans une entreprise, la consommation annuelle de papier est de 75kg par personne, soit l'équivalent du volume de 2 arbres entiers. Faites attention !

Sudoku

niveau FACILE

2								8
		3	9	5	6	1		
4	9			8			7	3
		6	4		2	5		
				9				
	1		5		8		6	
1	4	9				7	2	6
6								9

niveau MOYEN

				4				
	7		1		5			4
		6	9	3	2	8		
		3		6		5		
9			4		1			6
		1				9		
7								8
1		4	7		8	3		2
	3							9

niveau DIFFICILE

					6			
7			1		2			3
		2				8		
2	4		9		5		8	7
1			2		6			4
8	9		3		4		2	1
		4				2		
5			8		1			6
					5			

> Solutions à retrouver dans le numéro de janvier 2009.

Mot caché

Retrouvez à l'intérieur de ce numéro, le mot caché. Il s'agit du mot "panne sèche".

Vous l'avez trouvé ?

Appelez la Fédération du BTP13 au 04 91 23 26 14.

Les 3 premiers lecteurs à donner la bonne réponse recevront un cadeau.

PRIX DE LA PERFORMANCE 2008

Parce que les TPE et PME du BTP des Bouches-du-Rhône font preuve de qualités exemplaires, la Fédération du BTP 13 a créé un prix qui valorise leurs performances. Un prix qui récompense la passion, la rigueur, la réussite mais aussi le souci des aspects humains. Un prix pour mettre à l'honneur les représentants irréprochables de la Profession dans chacune des branches professionnelles du BTP.



CALVIN FRÈRES



EGE NOËL BÉRANGER



ENERGÉTIQUE SANITAIRE



JOLISOL



MEDIANE



JEAN MOREL & ASSOCIÉS



SGF ETANCHÉITÉ



SO.ME.PRO



MATRAD

Les lauréats 2008, vous les connaissez peut-être, ce sont les acteurs de votre ville, de votre environnement, de votre quotidien. Ils ont su conduire leur entreprise et le faire avec le souci de leurs équipes, en veillant à leur sécurité, en transmettant aux jeunes leur savoir-faire.

Fédération du BTP des Bouches-du-Rhône - 344, Bd Michelet - 13009 Marseille - Tél. 04 91 23 26 23

Résultats Sudoku du mois de septembre

niveau **FACILE**

9	8	1	7	5	2	4	3	6
4	7	3	6	1	8	9	5	2
5	2	6	9	4	3	1	7	8
6	3	4	2	8	7	5	1	9
8	9	2	5	3	1	6	4	7
1	5	7	4	9	6	2	8	3
7	4	9	8	2	5	3	6	1
2	1	8	3	6	4	7	9	5
3	6	5	1	7	9	8	2	4

niveau **MOYEN**

4	5	8	3	7	9	2	6	1
1	2	9	6	5	4	3	7	8
3	7	6	1	2	8	4	5	9
6	3	2	7	1	5	9	8	4
8	4	1	9	3	6	7	2	5
5	9	7	8	4	2	1	3	6
2	8	5	4	9	7	6	1	3
9	6	3	2	8	1	5	4	7
7	1	4	5	6	3	8	9	2

niveau **DIFFICILE**

8	9	5	1	2	4	7	6	3
1	2	6	7	3	8	9	5	4
3	7	4	6	9	5	1	8	2
9	5	1	3	7	6	2	4	8
2	8	3	5	4	1	6	7	9
6	4	7	2	8	9	5	3	1
5	1	2	4	6	3	8	9	7
7	3	8	9	5	2	4	1	6
4	6	9	8	1	7	3	2	5